

Journal de Roubaix

Soixante-troisième année N° 21. Administration, 71, Grande-Rue, à Roubaix. VENDREDI 8 NOVEMBRE 1918.

10 CENTIMES
LE NUMÉRO

Bureaux et Rédaction : ROUBAIX, Grande-Rue, 71
TOURCOING, 33, rue Carnot

Les Annonces sont reçues aux
Bureaux du journal.

Vers l'armistice avec l'Allemagne

L'Entente accepte le principe d'un Armistice QUI SERA RÉGLÉ PAR LE MARECHAL FOCH

Le Président Wilson, après avoir reçu communication des conditions de l'armistice préparées à Versailles, a transmis au ministre de Suisse, l'intermédiaire entre l'Allemagne et lui, une note par laquelle il lui communique le memorandum qu'il a reçu des Alliés, après la conférence de Versailles.

Les Alliés marquent leur accord avec le Président Wilson sur les quatorze conditions de paix. Il y a une réserve, c'est sur ce que le Président Wilson appelle la liberté des mers; et il y a une accentuation très importante, c'est celle qui indique que tous les dommages causés par l'Allemagne aux pays envahis devront tomber à sa charge.

Son général en chef n'a qu'à adresser une demande d'armistice au maréchal Foch.

La réponse du Président Wilson à l'Allemagne

Washington, 5 Novembre. — Le Secrétaire d'Etat a rendu public ce qui suit :

Département d'Etat, 5 Novembre.
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander de transmettre la communication suivante au gouvernement allemand :

« Dans ma note du 23 octobre 1918, je vous ai avisé que le Président avait transmis sa correspondance avec les autorités allemandes aux gouvernements avec lesquels le gouvernement des Etats-Unis est associé comme belligérant, avec la suggestion que si ces gouvernements étaient disposés à faire la paix aux conditions et suivant les principes indiqués, leurs conseillers militaires, ainsi que les conseillers militaires des Etats-Unis, soient invités à soumettre aux gouvernements associés contre l'Allemagne les conditions nécessaires d'un armistice qui protégerait pleinement les intérêts des peuples engagés et qui assurerait aux gouvernements associés le pouvoir sans restrictions de sauvegarder et de faire exécuter les détails de la paix que le gouvernement allemand accepte, pourvu qu'ils jugent un tel armistice possible du point de vue militaire. Le Président vient de recevoir un memorandum d'observation présenté par les gouvernements alliés sur cette correspondance. En voici le texte :

Les Gouvernements alliés ont donné une considération attentive à la correspondance qui a été échangée entre le Président des Etats-Unis et le Gouvernement allemand. Sous réserves des précisions qui suivent, ils déclarent leur consentement à faire la paix avec le Gouvernement d'Allemagne selon les termes de paix indiqués dans l'adresse du Président au Congrès du 8 janvier et selon les principes énoncés dans ses adresses subséquentes.

Il faut observer que la chose généralement dénommée comme « liberté des mers » prête à des interprétations diverses que les Gouvernements alliés ne peuvent toutes accepter. Il faut donc qu'ils se réservent une pleine liberté sur ce sujet qui devra être réglé à la conférence de la paix.

En plus, dans les conditions de paix définies en son adresse au Congrès du 8 janvier 1918, le Président a annoncé que les territoires envahis doivent être restaurés et évacués: les Gouvernements alliés sentent qu'aucun doute ne doit subsister sur tout ce que cette déclaration implique.

Par ceci ils comprennent que compensation sera faite par l'Allemagne pour tous les dégâts causés aux civils ou à leurs biens parmi les peuples alliés par l'agression de l'Allemagne soit sur terre, soit sur mer, soit dans les airs.

Je suis chargé par le Président de dire qu'il se trouve en plein accord avec l'interprétation énoncée dans le dernier paragraphe du memorandum cité ci-dessus. Je suis aussi chargé par le Président de vous demander de notifier au Gouvernement allemand que le maréchal Foch a été autorisé par le Gouvernement des Etats-Unis et les Gouvernements

alliés à recevoir des représentants dûment accrédités du Gouvernement allemand et à leur communiquer les conditions d'armistice.

Agrées, Monsieur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Signé : Robert LANSING.

A. M. Hans Sulzer, ministre de Suisse, chargé des intérêts allemands aux Etats-Unis.

La Retraite allemande

Voici les Allemands, après la dernière défaite que leur ont infligée les armées franco-britanniques entre Valenciennes et Château-Portien, en pleine retraite.

Et ce repli, qui n'a rien de volontaire, va encore se généraliser.

Guise reconquis est largement dépassé et les armées de von Below et von Eberhardt en retraite, laissant un matériel énorme, ne pourront s'arrêter à Vervins, à Hirson, tandis que plus au nord nos alliés britanniques, à grandes enjambées, marchent sur Avesnes et sur Maubeuge.

L'ennemi va chercher à tenir provisoirement la ligne Anvers-Louvain-Tirlemont-Meuse.

La principale voie de communication avec Metz, la ligne de Sedan, est virtuellement coupée grâce aux efforts combinés de l'armée Gouraud et des armées américaines. La prise de Dun-sur-Meuse hypothèque cruellement toute la région de Longuyon, de Longwy et de Briey.

Le communiqué allemand emploie cette simple formule :

Sur le théâtre occidental de la guerre, entre l'Escaut et l'Oise, nos troupes se sont éloignées de l'ennemi.

Un Appel au Peuple du Gouvernement allemand

Berlin, 5 novembre. — Le gouvernement allemand adresse au peuple une proclamation renouvelant l'exposé des réformes démocratiques et disant qu'il reste beaucoup à faire dans cet ordre d'idées et demandant la collaboration du peuple :

Nous avons besoin que le maintien de l'ordre soit garanti, dans toutes les parties de l'Etat et de l'Empire, par le peuple lui-même. Nous avons confiance dans le peuple allemand qui a fait brillamment ses preuves pendant les quatre années effroyables de la guerre et qui ne se laissera pas entraîner d'une manière insensée et inutile, par des gens extravagants, vers des misères et des ruines nouvelles. Toute absence de discipline compromettrait de la façon la plus dangereuse la conclusion d'une paix prochaine.

Le gouvernement et, avec lui, les chefs de l'armée et de la marine, veulent la paix; ils la veulent loyalement, ils la veulent bientôt. Jusque-là, nous devons protéger nos frontières de l'invasion de l'ennemi. Il faut, en les remplaçant, donner du repos aux troupes qui, depuis des semaines, soutiennent de durs combats.

Ce n'est que pour cela, pas pour une autre raison, que se sont faits les appels des derniers temps.

Hommes et femmes de l'Allemagne, la lutte et la paix constituent nos tâches communes.

L'Etat et l'Empire sont notre avenir commun. Votre confiance, qui nous est indispensable dans l'heure du danger, n'est en réalité pas autre chose que la confiance du peuple allemand en lui-même, en son avenir, un avenir sûr pour l'Allemagne. Voilà le but que nous avons devant les yeux.

EN ALLEMAGNE

Un Etat de l'Allemagne du Sud serait en formation

Zurich, 5 novembre. — Le mouvement séparatiste se précise entre l'Allemagne du Sud et l'Allemagne du Nord.

Au cours d'une réunion de députés bavarois, le principe de la formation d'un Etat de l'Allemagne du Sud comprenant la Bavière, le Wurtemberg, le grand duché de Bade et l'Autriche allemande a été adopté.

Les ouvriers des usines de guerre envoyés au front

Londres, 5 novembre. — Le correspondant du Times à la Haye télégraphie le 5 novembre :

« La semaine dernière, environ 40.000 soldats ont été retirés de chez Krupp pour être envoyés au front. Les autorités appellent aussi les soldats employés dans les industries de guerre, à Mannheim et à Hambourg. Il en est ainsi dans toute l'Allemagne. »

Les victimes des désordres de Kiel

Amsterdam, 6 novembre. — La Gazette de Cologne annonce qu'il y a eu 8 tués et 29 blessés au cours de troubles à Kiel, dimanche, à la suite d'un meeting des socialistes indépendants.

Les Allemands se préparent à quitter Bruxelles

Genève, 6 novembre. — D'après des renseignements arrivés de Bruxelles, les Allemands ne tarderont pas à quitter la ville: toutes les femmes allemandes réparties dans les bureaux ont pris le chemin de l'Allemagne, et depuis quelques jours, les employés civils regagnent, eux aussi, leur pays.

L'évacuation complète des hôpitaux militaires est terminée. Le dernier train de la Croix-Rouge a quitté Bruxelles et les blessés des derniers combats sont transférés directement en Allemagne.

Le Remboursement des Bons de Ville

Paris, 6 novembre. — Une délégation de la Chambre de commerce de Lille est arrivée à Paris. Elle a pour mission d'attirer l'attention du Ministre des Finances sur les conséquences qu'auraient les mesures prises au sujet des bons de monnaie, si elles n'étaient pas rapportées. On sait que le Ministre des Finances a imposé certaines restrictions au remboursement des bons de monnaie émis au cours de l'occupation allemande par les municipalités des pays envahis et aujourd'hui délégués.

MORT D'UN DÉPUTÉ

On annonce la mort de M. Poirier de Narçay, député de la 2^e circonscription du 14^e arrondissement de Paris.

Il se mêla aux luttes politiques comme conservateur, teinté de boulangisme, et entra au Conseil municipal de Paris, en 1900, comme représentant du quartier de Montrouge. A la Chambre, il fut élu en 1914. Il faisait partie du groupe des députés « non inscrits », qui ne contient presque que d'anciens conservateurs.

MORT DE M. CECCALDI

L'« Echo de Paris » annonce la mort de M. Pascal Ceccaldi, député de l'Aisne, qui succomba à une attaque foudroyante de grippe.

On sait que M. Ceccaldi est un des avocats de M. Joseph Caillaux.

Mort tragique du général Eydoux

Marseille, 6 novembre. — Le général de division Eydoux, commandeur de la Légion d'honneur, qui dirigea la mission militaire française en Grèce, vient de mourir tragiquement, au château d'Oriol, près d'Avignon, où il se reposait. Volant se rendre dans une chambre où des ouvriers agricoles serbes étaient malades, il tomba dans la cage de l'escalier et se brisa le crâne. La mort fut instantanée.

LES EXPLOIS DE FONCK

Il se confirme que depuis le 2 novembre, le lieutenant Fonck a abattu 6 avions ennemis, ce qui porte à 75 le nombre des victoires de ce pilote.

Les crimes allemands à Lille et à Douai

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUETE

Un rapport a été établi par la Commission d'enquête, présidée par M. Payelle, président de la Cour des Comptes, sur les crimes allemands à Lille et à Douai. A Lille, elle constate les vols d'objets mobiliers par les officiers dans leurs logements; 114 millions de contributions, 10 millions pour des travaux commandés par les Allemands et 6 millions pour l'entretien des troupes, ont été payés par la ville.

Le plus grand crime fut l'enlèvement des jeunes gens et jeunes filles pour les Ardennes. A deux heures du matin, un quartier était cerné, les habitants obligés de sortir de chez eux, et des officiers choisissaient garçons, filles et femmes, qu'on embarquait dans des wagons à bestiaux, pour travailler aux champs. Tout cela, dans une promiscuité révoltante, avec des procédés indignes de ceux qui se réclamaient de la civilisation!

Les Allemands fusillèrent les patriotes dont l'ind-